

La Maison-Dieu, 127, 1976, 139-145.

Philippe ARIÈS

L'AMOUR DANS LE MARIAGE ET EN DEHORS *

LES historiens, les sociologues, les sexologues, soutiennent tous, et sans doute avec raison, que, dans les sociétés traditionnelles, l'amour ne comptait pas dans le choix des conjoints et qu'il n'était pas indispensable à la durée d'une union ni à la permanence d'une famille. Il était fréquent qu'on se mariât sans inclination. Il arrivait de vivre mariés sans amour.

« Le mariage d'autrefois, interroge J.-L. Flandrin, nécessitait-il, comme aujourd'hui, une conquête amoureuse ? » Nous savons que, dans la noblesse et la bourgeoisie, là où il y avait de la terre ou de l'argent, il était négocié par les parents et accepté sans contestation par les jeunes gens. Sans doute, dans les classes populaires, comme le reconnaît toujours J.-L. Flandrin, « les jeunes gens avaient plus d'initiative dans le choix du conjoint. Cela ne signifie pas cependant... qu'ils choisissent un époux avec les mêmes critères et les mêmes démarches que lorsqu'ils recherchaient une maîtresse ».

Qu'est-ce à dire ? Est-ce qu'il y avait de l'amour dans le cas de la maîtresse, et *pas* d'amour dans celui de l'épouse ? C'est l'opinion généralement reçue. Elle implique qu'il n'existe qu'un seul type d'amour, que dans les anciennes sociétés il était exclu

* Cette note brève doit beaucoup aux travaux de P. CHAUNU [*Histoire sociale, science sociale*], J.-L. FLANDRIN [*Les familles*], Ed. SHORTER [*The making of modern family*] et au livre de Marie-Odile METRAL, *Le mariage et l'Occident*, à paraître aux Editions du Cerf.

du mariage et réservé aux orages des passions. Dans le mariage, on admet tout juste une résignation qui peut aller jusqu'à la bonne entente, née de l'habitude.

Dans les réflexions qui suivent, je voudrais proposer une alternative : il n'y a pas un amour ici entièrement présent et là tout à fait absent, mais deux types d'amours différents, l'un dans le mariage et l'autre en dehors.

Reconstitution historique de l'amour dans le mariage

Dans toutes les sociétés, quelles qu'elles soient, païennes ou chrétiennes, anciennes ou modernes, *sauf la nôtre*, c'est-à-dire la culture technicienne de l'Occident contemporain, il était ordinairement interdit d'aimer sa femme comme sa maîtresse. Une telle confusion n'aurait pas été convenable, et aurait été prise par l'épouse pour une insulte imméritée.

Certes, il est bien admis que la validité et la solidité d'un mariage ne dépendent pas de l'amour des conjoints l'un pour l'autre. Il peut exister et c'est tant mieux, il peut ne pas exister, et son absence ne change rien à la finalité du mariage ni à sa réussite sociale ou morale. Bien plus, la société n'admet même pas que l'inclination physique soit nécessaire à sa consommation. Du moment qu'on met dans le même lit un garçon et une fille, pourvu qu'ils aient la volonté de s'unir, ils y réussiront. L'impuissance n'est pas attribuée à une répulsion naturelle, mais à d'autres causes.

Toutefois si l'inclination n'est pas obligatoire, et si elle n'est pas le plus souvent le principal motif du choix des conjoints, cela ne signifie pas qu'elle ne naisse pas ensuite. L'amour dans le mariage a cette particularité qu'il commence vraiment *après le mariage* et qu'il est entretenu par la cohabitation. Il ne pousse pas deux êtres éloignés l'un vers l'autre, il pousse deux êtres qui vivent ensemble à se plaire et à s'attacher l'un à l'autre. Les fiancés du 17^e-18^e siècle qui demandaient des dispenses de parenté l'appelaient « amitié ».

Un exemple frappant d'une création d'amour après le mariage et pendant la vie commune est celui du duc de Saint-Simon. Quand il décida de se marier, il ne se demanda pas quelles filles éveillaient en lui quelque sentiment. Non. Sa première idée avait été « d'épouser » le duc de Beauvilliers, qu'il aimait et admirait, par l'intermédiaire de l'une de ses filles.

Il ne choisit donc pas une femme qu'il aimait, mais une fois uni à elle, il se mit à l'aimer d'un amour qu'il voulut plus fort

que la mort. Dans son testament, il confessa son sentiment, combien il avait souffert depuis la mort de sa femme, et il demanda qu'à sa mort leurs deux cercueils soient liés par des chaînes de fer, afin qu'ils soient unis dans la mort comme dans la vie. Cet amour né de leur communauté devait se survivre dans la communauté.

Deux mille ans auparavant, un époux de la tragédie grecque, l'Admète d'Euripide, parle de son amour pour Alceste, sa femme, dans les mêmes termes que le duc de Saint-Simon : « Dans le même cercueil de cèdre je recommanderai à ces enfants de me déposer avec toi et de m'y étendre, mon flanc auprès du tien. Que jamais, même dans la mort, je ne sois séparé de toi, seul être qui m'ait été fidèle. »

L'amour conjugal est silencieux. Aussi les poètes l'ont-ils ignoré ou méprisé. Jusqu'au romantisme, ils n'ont pas été sensible à sa discrétion. Né du partage de la vie quotidienne, du travail en commun, il était témoigné par des gestes, dont ceux de l'amour, plutôt que par des mots. Dans le cas de Saint-Simon, comme dans celui de l'Admète d'Euripide, il n'a trouvé l'occasion de s'exprimer de manière pathétique et solennelle que lorsqu'il était menacé par la mort. Alors seulement le mourant et le survivant sortent de leur *réserve* et manifestent publiquement leur amour. C'est pourquoi les testaments et les épitaphes sont les seuls lieux où l'amour conjugal était célébré sans *réserve*.

Ce n'est pas par hasard si ce mot revient ici deux fois sous ma plume : la « réserve » était dans les sociétés traditionnelles le caractère principal de l'amour conjugal. Il pouvait être poussé jusqu'à l'excès du ridicule, par exemple, quand, de nos jours, le prince de Lampédouse fait dire à son héros (*Le Guépard*) qu'il n'avait jamais vu le ventre de sa femme malgré tous les enfants qu'il lui avait faits. La pudibonderie du christianisme du 19^e siècle et la sottise de l'épouse s'étaient ajoutées à la réserve traditionnelle et l'avaient déviée vers la caricature. Il n'empêche qu'en général le respect de la femme imposait toujours à l'homme dans ses rapports avec elle une discrétion qui variait avec les époques et leur degré de libéralisme, sans jamais disparaître.

Et cependant, dans cette Italie contemporaine où le mari ne pouvait découvrir le ventre de sa femme, le *matrimonio*, le lit conjugal monumental, presque monstrueux, s'offrait avec indécence aux regards de l'étranger. Le symbolisme du lit est aussi important que la réserve des conjoints, une fois couchés dedans. Au temps où la chambre était ouverte et commune, le lit qui en occupait un angle, quand les rideaux ou les volets étaient

tirés, devenait le lieu de la rencontre, de l'intimité, de l'amour. Il était d'ailleurs solennellement béni le soir des noces, avant le coucher en public des mariés.

Malgré cette franchise sexuelle l'obligation de réserve interdisait l'érotisme, et les rapports étaient, pense-t-on, réduits à une excitation rapide des organes génitaux, qu'après d'autres, nous appellerons *génitalité*. L'Eglise pensait que cette manière de faire l'amour était la seule *naturelle*. Tout le reste était perversité condamnable : reconnaissons qu'elle a bien changé. La *génitalité* dépendait donc de la réserve. Elle était normalement féconde, puisqu'aucun geste indirect ou indécent ne modifiait le programme d'une opération menée tambour battant. Les rapports étaient limités à l'essentiel, c'est-à-dire au coït, toujours consommé : « l'assembler », disait le français médiéval. L'Eglise, qui n'était pas populationiste, tenait autant à cette « naturalité » des rapports qu'à leur fécondité, étant entendu que moins il y avait de plaisir et mieux ce serait, le plaisir n'étant justifiable, en droit, que par la procréation... Ne nous engageons pas dans ce débat, bien connu depuis la publication du livre sur la contraception du Père Noonan¹. Ce qui importe ici n'est pas l'opinion de l'Eglise, mais le comportement des conjoints.

Les historiens récents ont souligné l'aspect élémentaire de cette sexualité. Un historien allemand H. Möller, cité par Ed. Shorter, parle du bas niveau du « masculine erotic accomplishment » au 18^e siècle, il parle du tailleur Händle qui « ne ressentait pas d'affection ni d'inclination pour la vieille femme qu'il avait été forcé d'épouser » comme une collaboratrice indispensable — et à qui il fit cependant dix enfants en quatorze ans. Le même auteur caractérise la vie sexuelle du 18^e siècle par ces quelques mots que je cite dans l'anglais d'Ed. Shorter, qui brave l'honnêteté : « Man on the top, no fore play, quick ejaculation and indifference to partner's orgasm. »

Mais qu'en savons-nous. J'admets que, faute d'érotisme, la chose ne traînât pas. On peut supposer que les partenaires conjugaux réitéraient plus souvent ; en tout cas les unions étaient très fécondes, compte tenu des périodes de continence et de stérilité. Le duc et la duchesse de Saint-Simon, Admète et Alceste, les bons époux de nos testaments faisaient-ils l'amour comme la Kleinburgeheim de Möller et de Shorter ? Ils ont été discrets

1. Cf. J.T. NOONAN, *Contraception et mariage*. Evolution ou contradiction dans la pensée chrétienne, trad. de l'anglais [Contraception. A History of Its Treatment by the Catholic Theologians and Canonists] par M. Jossua, Paris: Cerf, 1969, 724 p.

sur ce point et ce n'était pas là cet essentiel qu'ils gardaient secret et qu'ils ont osé dire tout haut seulement devant la mort.

Connaissance documentaire de l'amour hors du mariage

L'amour dans le mariage est une reconstitution archéologique téméraire. L'amour hors du mariage est, lui, bien connu grâce à l'énorme apport de l'art et de la littérature qui lui sont presque complètement consacrés.

Il y a pourtant encore beaucoup à apprendre et à interpréter malgré la masse des témoignages — ou à cause d'elle.

Les analyses de M.O. Metral, après l'œuvre de R. Nelli, nous amènent à reconnaître les traits originaux inspirés à l'Occident latin, et aussi à l'Islam, par l'amour courtois. J'entendrai d'ailleurs celui-ci plus largement que ses commentateurs habituels. Il existe une conception médiévale de l'amour commune, malgré les différences, à Tristan et Yseult et aux troubadours.

L'amour courtois est un amour passionné et complet, un « romantic love », qui est aussi charnel, mais *absque coïtu*, même s'il y a *seminis fusio*, par accident plutôt que par volonté, car celle-ci est autant que possible retardée ou refoulée, pour prolonger le plaisir et la douceur d'un débat qui n'en finit pas, pour permettre indéfiniment paroles et gestes — pour éviter l'extase amoureuse des baroques, ou la petite mort de Georges Bataille.

Bien entendu cette sorte d'*unio reservata* n'était pas une précaution contraceptive. La procréation était repoussée comme une déchéance plutôt qu'évitée comme une imprudence, et surtout, le geste contraceptif était absolument confondu avec la caresse érotique, et les pénitentiels de l'Eglise avaient bien du mal à les distinguer, comme encore les historiens d'aujourd'hui.

La lecture de Tristan montre l'évidence que *cet amour est inconciliable avec la cohabitation* qui transforme les deux amants, réfugiés dans la forêt, en époux d'occasion. Ce modèle est essentiellement un modèle noble : le vilain est plus génital qu'érotique à l'instar du mari ou de l'épouse. Il est aussi un modèle de fiction, jusque dans les romans du 17^e siècle qui exaltent le triomphe d'un amour inconnu de la réalité conjugale, et qui est devenu alors l'Amour tout court, le seul Amour, comme s'il n'y en avait qu'un.

Il semble toutefois qu'on en trouverait aussi des traces dans la chanson populaire érotique.

Mais une autre considération m'amène à supposer que l'éro-

tisme courtois a aussi gagné les paysans. Les historiens d'aujourd'hui s'interrogent sur le phénomène suivant. L'âge tardif au mariage — vers 25 ans — n'était pas compensé par des naissances illégitimes. Ou bien il n'y avait pas de rapport sexuel entre les jeunes célibataires, ou bien ces rapports étaient stériles, et dans ce cas ils ressemblaient aux longues caresses *absque coïtu* de l'amour courtois.

Une telle pratique a donné aux amants une maîtrise d'eux-mêmes qui est l'un des traits originaux de la sexualité occidentale (mariage tardif du 15^e au 18^e siècle, contraception et *coïtus interruptus* du 19^e).

Il existait évidemment d'autres formes de sexualité hors du mariage, mais celles-ci ont été mieux étudiées que celles provenant de l'érotisme courtois : le viol réel ou plus ou moins consenti, le concubinage qui est une union temporaire. Aussi trouve-t-on dans les deux cas la génitalité de l'amour conjugal et sa fécondité.

Au terme de cette analyse, nous découvrons une relation inattendue entre sexualité et ascèse ou maîtrise de soi, entre érotisme et génitalité, entre amour dans le mariage et en dehors.

Tristan opposait « l'amour » au « délit » (plaisir, du latin *delicium*) et à la relation qui le procurait et qu'il désigne par une sorte de mot composé : « l'espussaille e l'assembler ».

L'amour hors du mariage, « l'amur » développe la maîtrise du soi, condition de l'érotisme : on le devine dans les adultères nobles et bourgeois, comme dans les caresses pré-nuptiales des jeunes paysans. Cette maîtrise de soi peut très bien s'allier à une impudeur qui provoque le récit, le poème, la chanson, l'œuvre d'art.

Au contraire, l'amour dans le mariage, « le delit » et « l'espussaille », associe la réserve, la pudeur, le silence à une *absence de maîtrise de soi*, à un naturalisme, qui aboutit à des « assemblers » rapides, complets et féconds.



L'état de choses ici décrit a duré sans doute pendant des siècles. Il n'existe plus aujourd'hui et c'est sans doute l'une des grandes originalités de notre mentalité contemporaine que l'effacement de la différence millénaire des deux amours.

Cela s'est fait sous le coup de la grande révolution psychologique du 19^e siècle, qui a fait de l'affectivité la première des valeurs, la maîtresse du comportement. Jadis contenu, elle a été

libérée. Autrefois diffuse et largement répartie, elle a été concentrée sur la famille. L'amour-passion, adultérin ou pré-nuptial, le « romantic love » d'Ed. Shorter, a été transféré à l'intérieur du mariage et il a pris la place du sentiment de convivialité, de réserve, et de la génitalité qui liaient autrefois les époux. Inversement d'ailleurs la convivialité conjugale, à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, a contaminé les unions illégitimes dont la fécondité augmenta alors fortement.

On comprend désormais comment (et non pas pourquoi) les couples mariés et gagnés par le « romantic love » ont si facilement adopté des pratiques contraceptives, continence ou *coïtus interruptus*, qui provenaient des caresses *absque coïtu* de la tradition courtoise, noble ou paysanne.

Désormais, il n'y a plus, il ne doit plus y avoir, de différence entre l'amour dans le mariage et l'autre. Il n'y a plus qu'un seul amour, la passion, qu'il convient de simuler quand on ne l'éprouve pas vraiment.

Les morales laïques et les Eglises se sont approprié cette unification tout à fait révolutionnaire. Les Eglises, en particulier, ont cru reconnaître dans un phénomène aussi récent le véritable amour évangélique. En général, on s'est réjoui de cette transformation. Mais aujourd'hui que les ménages deviennent à la fois plus exigeants en « fin amor », et plus instables, ne faut-il pas penser à la pesanteur qui gagna Tristan et Yseult dans la forêt où ils campaient à la pensée de vivre encore longtemps ainsi comme mari et femme ? Leur amour ne tolérait pas la vie commune. L'ancien amour conjugal, qui a disparu comme modèle idéal, se nourrissait au contraire de durée et de convivialité.

Philippe ARIÈS.